



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIB\_2025\_8  
Classification 7.1.2

L'an **DEUX MIL VINGT CINQ**, le **VINGT HUIT MARS**,  
Le Conseil Municipal de la commune de Saint Antoine sur l'Isle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Paquerette PEYRIDIEUX, Maire

*DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 mars 2025*

**PRÉSENTS :** Paquerette PEYRIDIEUX, Maire - Annick SAMSON, 1ère Adjointe - Wilfried RIBÉRAUD, 2° Adjoint - Sébastien MARCHEIX, 3° Adjoint - Nicole DUFOSSÉ - Jean-Jacques FUNK - Véronique BAUDRY - Yannick MALÈVRE - Edith NAUZE - Jackie BRUNEL, Conseillers Municipaux

**ABSENTS :** Patrick DEBOT FUSEAU, Conseiller Municipal  
Didier GADEAUD, Conseiller Municipal  
Sébastien CLAVET, Conseiller Municipal

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Edith NAUZE

### OBJET : Affectation du résultat 2024

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du Compte Financier Unique 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	463 942,59 €	Dépenses de l'exercice	99 594,26 €
Recettes de l'exercice	465 912,55 €	Recettes de l'exercice	44 969,62 €
Résultat de l'exercice 2024	1 969,96 €	Résultat de l'exercice 2024	- 54 624,64 €
Report exercice 2023	18 306,91 €	Report exercice 2023	+ 42 069,15 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>20 276,87 €</b>	<b>Résultat de clôture</b>	<b>- 12 555,49 €</b>

**Considérant les restes à réaliser sur l'exercice,**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
0 €	5 735,52 €

Considérant les résultats de l'exercice 2024 et les restes à réaliser, le besoin de financement constaté en section d'investissement, est de 6 819,97 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat,

A l'unanimité de ses membres présents, le Conseil Municipal approuve l'affectation de résultat 2024 suivante :

<b>ARTICLE 1068 excédent de fonctionnement capitalisé.....</b>	<b>6 819,97 €</b>
<b>Excédent reporté en section de fonctionnement.....</b>	<b>13 456,90 €</b>

La Secrétaire de Séance,

Edith NAUZE

Pour copie conforme,  
Saint Antoine sur l'Isle, le 31 mars 2025  
Le Maire,



Paquerette PEYRIDIEUX